



Document à être entériné
officiellement lors de
l'Assemblée générale
annuelle du COQ le 23
février 2018.

Club des ornithologues de Québec inc.

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 24 février 2017

au Domaine de Maizerets, à Québec

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président Norbert Lacroix ouvre la séance à 19 h 36 avec un mot de bienvenue aux participants.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Ghislaine Lévesque-Lacroix, appuyée par Jean-Guy Picard, et acceptée à l'unanimité. Une copie pour les archives du COQ est signée par Catherine Barry, secrétaire.

2. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 février 2016

L'acceptation du procès-verbal est proposée par Gérard Cyr avec l'appui de Lise Lévesque, ce qui est adopté à l'unanimité. La copie pour les archives du COQ est signée par Catherine Barry, secrétaire.

3. Affaires découlant du procès-verbal (autres que celles traitées dans les rapports)

Tous les points qui pourraient découler du procès-verbal reviennent plus loin dans l'ordre du jour et sont traités lorsqu'ils se présentent.

4. Rapport du président et rapports des comités

Au début de son rapport annuel, le président présente les membres du conseil d'administration actuel et remercie les personnes qui ont dû quitter le CA en cours d'année, notamment Yolande Le Sieur, Sylvie Slater et Dany Cloutier, trésorier jusqu'en septembre 2016 (après 11 ans de loyaux services très appréciés). Se sont excusés d'être dans l'impossibilité d'assister à la réunion : Claude Achim, Micheline Drouin, Marguerite Larouche et Louis Messely.

Le rapport annuel pour l'année 2016 est présenté sur écran par le président. Ce document comprend les rapports des responsables de fonctions particulières, des responsables de certains dossiers, ainsi que des responsables des comités. Le document est mis à la disposition de tous sur le site Internet du COQ (peu après la tenue de l'AGA). À noter que les responsables et les membres des comités sont très appréciés pour leurs réalisations.

5. Rapport du trésorier

Le trésorier Yves Blouin présente le rapport financier de 2016 en version PowerPoint, ainsi que les prévisions budgétaires pour 2017. Cet état des résultats et ces prévisions ont été approuvés, par résolutions officielles, par le CA à sa réunion du 9 février dernier et sont soumis à l'AGA pour y être entérinés, sur recommandation du CA. Toute l'information est contenue dans une version qui est mise à la disposition de tous sur le site Internet du COQ (peu après la tenue de l'AGA). (Note : à la fin de l'année 2016, le COQ a une encaisse de 15 705 \$ et un actif de 18 201 \$.)

Après discussion, le rapport financier et les prévisions budgétaires sont entérinés unanimement par l'assemblée sur proposition de Lucie Vézina, avec l'appui de Pierre Laporte.

Une copie sur papier, avec la signature de notre examinateur Georges Auger, est signée également par le trésorier et le président. Ce document représente l'essentiel du rapport et est annexé au procès-verbal à verser aux archives du COQ.

Le trésorier et le président signent la lettre de remerciements qui sera postée à M. Auger. On rappelle qu'il peut bénéficier des privilèges des membres, alors qu'il n'est pas un membre officiel, afin de préserver sa neutralité. Les participants à l'assemblée déclarent leur grande appréciation envers M. Auger.

Des remerciements bien mérités sont chaleureusement adressés au trésorier. Le président ajoute que M. Auger transmet ses félicitations sincères à l'égard du travail exemplaire de notre trésorier et du trésorier précédent.

Un dernier point à considérer en lien avec les états financiers est la nomination de l'examineur. C'est l'assemblée générale qui désigne l'examineur ou qui donne au CA le mandat de trouver un examinateur. La décision de l'assemblée peut, bien sûr, se baser sur une recommandation du CA. À cet effet, le CA a adopté à l'unanimité, le 9 février, la résolution suivante :

R2017-04 (09-02-2017) : Il est résolu que le CA recommande aux membres réunis en AGA 2017 de nommer M. Georges Auger comme examinateur des états financiers de l'année 2017.

Cette recommandation du CA est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale, sur proposition de Jocelyne Simard, avec l'appui de Claude Simard.

6. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration depuis la dernière AGA

Il est proposé par Yoann Combe-Duthion, appuyé par Carmen Hallé, que soient approuvées les actions et décisions du CA depuis l'AGA du 26 février 2016. C'est accepté à l'unanimité.

7. Rapport du Comité de mise en nomination et élections au CA

Le président annonce que le CA recommande que Lucie Vézina agisse comme présidente d'élection, ce qui reçoit l'assentiment de tous les participants. Lucie présente le rapport du Comité de mise en nomination, puis les résultats, en ces termes :

Selon les renseignements fournis dans le *Bulletin ornithologique* de décembre 2016, nous avons la situation suivante :

- 1) huit sièges allaient devenir vacants au Conseil d'administration au moment de la présente assemblée générale;
- 2) le Comité de mise en nomination formé de Marguerite Larouche, Louis Messely et Norbert Lacroix a reçu les candidatures de 8 membres en règle, éligibles pour un mandat de 2 ans :

Catherine Barry
Suzanne Bélanger
Yves Blouin
Norbert Lacroix
Lise Lévesque
Pierre Otis
Claude Simard (Mme)
Guylaine Tremblay

Six de ces candidatures représentent des demandes de renouvellement de mandat comme administratrice et administrateur, alors que les candidatures de Suzanne Bélanger et de Claude Simard (Mme) sont en remplacement de Claude Achim et Micheline Drouin qui ne désirent pas renouveler leur mandat.

Déclaration

« Selon le rappel des règlements présenté dans le *Bulletin ornithologique* de décembre 2016, les candidatures pouvaient être présentées jusqu'à 24 heures avant l'assemblée de ce soir. Comme ni le Comité de mise en nomination, ni la secrétaire, n'ont reçu d'autres candidatures, je déclare élus, au nom de l'assemblée, les 8 candidates et candidats déjà identifiés. »

Pour le bénéfice des personnes présentes ici ce soir, les huit membres qui sont encore en poste au CA pour un an sont :

Gérard Cyr
Denise Larochelle
Marguerite Larouche
Gaétan Lord
Louis Messely
Réjean Paquet
Jean-Guy Picard
Maurice Raymond

8. Court ajournement : tirage des prix de présence pendant que le Conseil d'administration se retire quelques minutes afin d'élire le bureau de direction

Prix de présence :

- Guide des sites ornithologiques, COQ 1993 (devenu objet de collection)
- DVD du 60^e anniversaire du COQ.

Les personnes qui ont remporté les prix de présence sont Pierre Laporte (DVD) et Yoann Combe-Duthion (Guide des sites). (À noter que les membres du CA, présents en tant que tels, ne participaient pas au tirage en cette occasion.)

9. Reprise de l'assemblée par la présentation du nouveau bureau de direction élu par le CA

La présidente d'élection, Lucie Vézina, présente le bureau de direction élu :

Norbert Lacroix, président,
Marguerite Larouche, vice-présidente,
Catherine Barry, secrétaire,
Yves Blouin, trésorier.

10. Perspectives pour 2017

Le président présente un texte à l'écran, ce qui est reproduit ici :

Le CA s'est entendu pour que la liste suivante soit communiquée aux membres lors de l'AGA 2017 :

- 1) Maintien de la qualité et de la quantité des productions et activités qui font le succès du COQ.
- 2) Finances du COQ : maintenir le cap pour une gestion attentive et responsable.
- 3) Compléter les derniers éléments de la refonte de notre site Internet.
- 4) Examiner ce qui serait à poursuivre pour le COQ à l'ère des médias sociaux.
- 5) Mise sur pied de moyens pour augmenter le nombre de membres en région.
- 6) Planifier une réunion d'orientation tenue par le CA.

Il est à noter que dans les perspectives énumérées pour 2016, les quatre premières ont été réalisées, à savoir : le maintien des activités, la gestion plus efficace des finances du COQ, la version électronique du *Bulletin* et la refonte du site Internet. Trois autres points, non abordés, sont repris aux points 4), 5) et 6) pour 2017 et seront étudiés lors d'une réunion fixée au 8 avril 2017. Un dernier point de 2016 était de réaliser, si possible, un historique des ententes du COQ avec le GOBE et le COBSL, sur le territoire du COQ. On verra si cette question pourra être abordée en 2017.

11. Autres questions

Il est rappelé que le Grand Défi QuébecOiseaux aura lieu en mai 2017, pour la 7^e année, encore une fois avec les dispositions suivantes : un choix de date du 1^{er} au 31 mai 2017, soit avec la formule stationnaire, plus écolo, sur un site de 10 m de diamètre, soit avec la formule mobile qui autorise les déplacements à la condition que les membres de l'équipe ne soient pas séparés lors des observations.

Autres rappels : l'Avicourse et le concours *Écolo-défi... de ma fenêtre* seront clôturés, respectivement, le mercredi soir 8 mars (à compter de 17 h au restaurant *Oeuforie Steak-Frites*) et le vendredi soir 10 mars (à 19 h 30 au Domaine de Maizerets).

Questions des membres :

- Jocelyne Simard s'enquiert de la formation des équipes pour le Grand Défi QuébecOiseaux. Norbert Lacroix et Gérard Cyr donnent des précisions.

Il n'y a pas d'autres questions de la part des membres réunis en assemblée générale.

12. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Maurice Raymond, appuyé par Ghislaine Lévesque-Lacroix et avec l'assentiment de tous les participants, le président lève la séance à 21 h 58.

Catherine Barry
Secrétaire du COQ